

Taux de réussite : 99 %

Taux de satisfaction : 93 %

21/02/2024

**PUBLIC VISE**

Tout conducteur de plateforme élévatrice mobile de personnel ou non.

**MODALITE D'ORGANISATION**

Constitution de petits groupes en parcours individualisé, selon niveau, expérience et catégories visées par le stagiaire (Cf. convention ou devis)

**DUREE / DATE / LIEU / HORAIRES**

Cf. convention ou devis  
Horaires variables : 7h30/20h30

**PRE REQUIS**

Toute personne âgée de 18 ans minimum, reconnue apte par la Médecine du Travail.  
Compte tenu des tests réalisés impérativement en français, une bonne compréhension de la langue française est obligatoire.

**MODALITES ET DELAIS D'ACCES**

**Délais d'accès :** Opera s'engage à mettre en place cette action sous un délai de 48h à 2 mois en fonction du financement demandé.  
**Modalités d'accès** Dès réception du devis validé et sous réserve de la validation des prérequis indiqués sur ce programme, une confirmation d'inscription sera retournée sous 48h par mail : Convention, convocation, CGV, livret d'accueil.

**VALIDATION DE LA FORMATION**

Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique, par le choix de vidéos et d'exercices adaptés.

**MOYENS PEDAGOGIQUES**

Formation théorique et pratique : Alternance d'apports d'informations et de mises en pratiques ; livret stagiaire individuel reprenant le contenu pédagogique de la formation remis en main propre au stagiaire durant la formation ; Salle de formation équipée de vidéoprojecteur, PC, tablettes ; exercices pratiques sur plateforme certifiée.  
Un temps de reformulation et de questionnement est proposé à la fin de chaque module pour valider l'appropriation par chaque stagiaire.

**ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

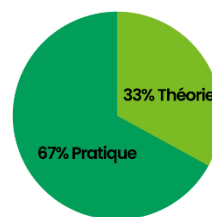
Nos locaux sont accessibles aux personnes en situation de handicap.  
Un accompagnement personnalisé de la formation peut être engagé, notre référent handicap est à votre disposition.

**INTITULE**

**Formation à la conduite en sécurité des plates-formes élévatrices mobiles de personnel selon la recommandation CACES® R486A de la CNAM**

**OBJECTIFS**

Chaque conducteur devra être capable :  
D'utiliser un EPI adapté à la machine et d'appliquer les consignes de sécurité.  
De manipuler la plateforme élévatrice en sécurité pour le matériel et le personnel,  
D'effectuer les manœuvres de secours.



**CONTENU**

**Connaissances générales :**

Entraînement pratique au port du Harnais de sécurité.  
Rôles et responsabilités du constructeur, de l'employeur, du conducteur,  
Les différents acteurs en prévention des risques professionnels et leur rôle.  
Les types de plateformes élévatrices, leur utilisation, les catégories de CACES® correspondantes, les avantages/inconvénients de chaque catégorie de plateforme.

**Technologie et stabilité des PEMP :**

Les caractéristiques fonctionnelles et les conditions d'utilisation courantes.  
Les postes de commande, les différents organes de service et dispositifs, ainsi que leur rôle.  
La compréhension de la stabilité de la PEMP.

**Exploitation des plateformes élévatrices :**

Les principales causes d'accident lors de l'utilisation de la PEMP.  
Les risques liés à l'utilisation de la PEMP et les moyens permettant de les prévenir.  
Les limites d'emploi des PEMP.



Les règles de choix et de port des EPI contre les chutes de hauteur.  
Le balisage de la zone d'évolution, les pictogrammes et panneaux de signalisation.

#### Entretien :

Les principales anomalies : circuit et flexibles, châssis et stabilisateurs, structure extensible.  
Vérification de la présence et de la validité des documents réglementaires.  
Vérification du bon fonctionnement des mécanismes et des dispositifs de sécurité.

#### Prise de poste et mise en service :

Vérification des documents réglementaires, vérification et contrôle de la PEMP.

#### Adéquation :

Vérification de l'adéquation de la PEMP aux opérations à effectuer, identification des risques.

#### Mise en place, conduite, manœuvres :

Les gestes de commandement et de communication.  
Le maniement de la PEMP en fonction du travail et de l'environnement.  
La mise en place du balisage et de la signalisation- mise en service de la PEMP.

#### Conduite, manœuvres :

Exercices pratiques adaptés à la PEMP, chargement / déchargement sur porte engin.

#### Fin de poste – maintenance :

Le repérage des anomalies rencontrées afin de les signaler à la hiérarchie.  
Les opérations de fin de poste et les opérations de maintenance journalière.

Les exercices augmentent progressivement en difficulté et sont adaptés à l'évolution de chaque stagiaire. Un bilan est effectué en fin de journée pour suivre la progression.

## SUIVI – EVALUATION

#### Contrôle des connaissances :

Examen théorique et pratique à la conduite en sécurité des Plates-formes élévatrices mobiles de personnel selon la recommandation CACES® R486

- Théorie : 100 questions et un minimum de 70% de bonnes réponses pour validation
- Pratique : exercices en réel, réalisés sous le contrôle d'un examinateur certifié testeurs CACES® par DEKRA Certification., un minimum de 70% de bonnes réponses pour validation.

Fiche d'évaluation remplie par le stagiaire.

A l'issue de la formation une « attestation de formation » est remise au stagiaire.

La validation des épreuves sera sanctionnée par la délivrance d'un CACES® R486A, dont la durée de validité est de 5 ans.

## ENCADREMENT FORMATEUR

Profil type (CV détaillés sur simple demande) : une solide expérience professionnelle dans le domaine enseigné, de l'encadrement de groupe et de la formation professionnelle.

- Titulaire des diplômes / titres / certificats requis (CACES®, permis de conduire, etc...).
- Examineurs certifiés testeurs CACES® par DEKRA Certification.

Au-delà de l'expérience et des compétences requises, nos formateurs ont été, et sont régulièrement, formés, audités et évalués par le responsable pédagogique d'OPERA FORMATION et / ou par des organismes extérieurs.

#### LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS PROFESSIONNELLES, EQUIVALENCES, PASSERELLES, SUITE DE PARCOURS

En cas de validation des parties théorique et pratique, le stagiaire garde le bénéfice de son examen théorique pendant un an à compter de la date de délivrance de son CACES®.

#### TAUX D'INSERTION DANS L'EMPLOI / METIER

Non mesurable

#### DEBOUCHES POSSIBLES

Certification multisectorielle

**OPERA Formation est un Organisme Testeur Certifié sous le numéro D-569-03  
par Dekra Certification SAS depuis le 07/03/2022**

